



Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Titre : Consolidation et avancement des répercussions

Numéro de la demande : 1000170000

1. But et explication d'un PAC

Un préavis d'adjudication de contrat (PAC) permet à l'Agence de la santé publique du Canada de publier un avis pendant une période d'au moins quinze (15) jours civils pour informer la collectivité des fournisseurs de son intention de passer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné d'avance. Si, au plus tard à la date limite, aucun fournisseur n'a présenté un Énoncé de capacités répondant aux exigences minimales précisées dans le PAC, l'Autorité contractante pourra octroyer le contrat au fournisseur préidentifié.

2. Droits des fournisseurs

Les fournisseurs qui considèrent qu'ils sont pleinement qualifiés et disponibles pour fournir les services ou les biens indiqués dans le PAC peuvent soumettre un Énoncé de capacités dans lequel ils démontrent comment ils satisfont aux exigences minimales annoncées. Cet Énoncé de capacités doit être fourni uniquement par courrier électronique à la personne-ressource dont le nom apparaît à l'article 12 du Préavis au plus tard à la date limite du Préavis. Si un fournisseur est en mesure de démontrer qu'il possède les capacités requises, le contrat fera l'objet d'un processus électronique ou traditionnel d'appel d'offres.

3. Fournisseur proposé

MaRS Discovery District
101, rue College, Toronto (Ontario)
M5G 1L7

4. Définition des exigences ou des résultats attendus

Tâches	Résultats attendus	Niveau d'effort (personne/jours)
Données ouvertes (24 mois)		
Une analyse contextuelle des pratiques exemplaires et des apprentissages clés issus d'organismes ou d'autres groupes de tête semblables portant sur les données ouvertes, l'échange des données et leur utilisation. Cette analyse contextuelle servira à orienter la rédaction d'une stratégie préliminaire de collecte d'information, notamment la prise en compte du projet de mise en correspondance des données, en vue de créer des modèles de validation de principe pour les projets de l'Agence.	Analyse contextuelle et quatre ateliers axés sur l'examen de la stratégie	De 12 à 16 semaines



<p>Travailler avec l'Agence pour repérer des ensembles de données qui existent à l'extérieur de celle-ci et évaluer la valeur de leur intégration dans ses archives de données.</p>		
<p>Rédiger une stratégie préliminaire de collecte d'information axée sur les données ouvertes, l'échange des données et la participation de la communauté en matière de données. La stratégie permettra de déterminer les domaines d'activité et de participation prioritaires, les données prioritaires, les processus internes et structurels, les projets liés à la validation de principe et les mesures pour l'évaluation des répercussions et des réussites. En outre, la stratégie évaluera les possibilités pour des activités de suivi qui viseront à augmenter la portée, les répercussions et la valeur (sociale et économique) de l'échange des données. La stratégie s'harmonisera parfaitement avec les stratégies numériques, de surveillance et de participation communautaire actuelles.</p> <p>Organiser une activité de participation communautaire portant sur les ensembles de données connues conservées au Centre de prévention des maladies chroniques et sur les autres ensembles de données pertinents de l'Agence.</p>	<p>Stratégie de collecte d'information et activité de participation communautaire</p>	<p>De 16 à 20 semaines</p>
<p>Établir des relations personnelles avec les principaux intervenants communautaires et les innovateurs a potentiel élevé. Le catalyseur de données apportera son soutien en présentant les réseaux communautaires, commerciaux et groupes universitaires les mieux placés pour concevoir et adapter les utilisations et les partenariats novateurs, en fonction des données du Centre et des autres données pertinentes de l'Agence. Le catalyseur de données sollicitera également la participation des principaux innovateurs des secteurs communautaire et privé, afin d'obtenir des commentaires sur la réutilisation possible des données de l'Agence. Ceci permettra de définir les étapes prioritaires qui serviront à améliorer l'accessibilité des données et à fournir des outils de soutien appropriés.</p>	<p>Continue</p>	<p>2 ans</p>
<p>Mener des consultations continues et faire la</p>	<p>Continue</p>	<p>Continue</p>



prestation de services consultatifs d'experts. Ces services consultatifs aideront l'Agence à satisfaire aux besoins et aux souhaits d'un milieu en constante évolution du point de vue politique, civique et technologique.		
Finances et stratégies en matière de résultats (24 mois).		
Mettre au point le programme.	Continue	Continue
Établir des liens avec d'éventuels partenaires afin de renforcer l'initiative.	Continue	Continue
Apporter un soutien à tous les partenaires pertinents pour la mise en place d'un cadre de gestion du rendement robuste et d'un plan de collecte des données et de données probantes liées à l'atteinte des résultats.	Continue	Continue
Analyser les coûts et les avantages du programme afin d'élaborer une proposition de valeur initiale pour un investissement à impact social ou un autre modèle de financement social destiné au gouvernement et aux tiers investisseurs.	Continue	Continue
Élaborer la mesure des paiements liés aux résultats.	Continue	Continue
Élaborer une analyse de rentabilisation axée sur l'utilisation d'un investissement à impact ou d'un autre modèle de financement social.	Analyse de rentabilisation portant sur l'élaboration d'un investissement à impact social (par concept).	Continue
Créer un modèle financier pour le programme.	Continue	Continue
Présenter l'analyse de rentabilisation et les débouchés aux provinces et aux investisseurs privés.	Continue	Continue
Faire connaître les processus et les méthodes de financement social avec d'autres intervenants, notamment le personnel de l'Agence.	Continue	Continue
Évaluer les propositions de collaboration de l'Agence sur des concepts non établis, ou avec d'autres partenariats.	Ateliers axés sur le concept.	Continue
Offrir des conseils généraux à l'Agence en prévision des réunions internes et des décisions concernant les	Continue	Continue



investissements à impact et les autres modèles de financement social.		
Changement à l'échelle des systèmes (24 mois)		
Permettre une meilleure compréhension de la forme que prennent les choix et les interventions possibles quant à une alimentation saine chez les jeunes, et ce, à l'échelle des personnes, de la collectivité et du système, dans les trois milieux suivants : maison, école, magasins de vente au détail ou restaurants.	Document de fond sur les comportements et les interventions. Demander à des jeunes de consigner leurs perceptions et leurs idées.	De 8 à 10 semaines
Établir la liste des intervenants, jeunes, experts et acteurs de changement et s'entretenir avec eux afin d'obtenir une meilleure compréhension – en contexte – des comportements et des gestes liés à une alimentation saine.	Liste préliminaire des intervenants et des acteurs de changement; document d'information définissant les difficultés liées à une alimentation saine.	De 8 à 10 semaines
Convoquer les jeunes, parents, innovateurs, intervenants et experts afin de concevoir des interventions comportementales axées sur l'utilisateur, dans le but de faciliter l'adoption de bonnes habitudes alimentaires chez les enfants et les jeunes.	Trois ateliers dirigés par des acteurs de changement afin de collaborer à la création de quatre à six interventions.	De 14 à 16 semaines
Établir des liens entre d'éventuels partenaires afin d'élaborer et de mettre à l'essai des prototypes d'intervention ayant de fortes répercussions.	Continue	Continue
Élaborer de trois à six plans prototypes aux fins d'interventions comportementales avec les acteurs de changement des systèmes (en fonction des résultats de l'atelier).	Plans prototypes de trois interventions.	De 10 à 12 semaines.
Étudier les méthodes d'évaluation des répercussions et des progrès en vue de les appliquer aux prototypes.	Mener des entrevues auprès d'experts sur la façon d'évaluer les répercussions des prototypes.	De 6 à 12 semaines



5. Exigences essentielles minimales

Le fournisseur intéressé doit démontrer, grâce à un Énoncé des capacités, qu'il répond aux exigences minimales suivantes :

- a) Être reconnu en tant que chef de file dans le domaine de l'innovation sociale et de la finance sociale, à l'échelle nationale et internationale.
- b) Posséder une expérience de travail auprès des divers ordres de gouvernement, à l'échelle provinciale ou fédérale.
- c) Avoir déjà travaillé en étroite collaboration avec des entrepreneurs dans les domaines des sciences de la vie et de la santé.
- d) Avoir démontré l'existence d'un solide réseau d'organismes de travail, y compris des organisations dans le domaine de la santé, dans l'ensemble des secteurs privé, public et sans but lucratif.
- e) Avoir déjà travaillé avec des organisations sans but lucratif afin de mobiliser des investissements privés.
- f) Posséder une expérience de travail auprès d'investisseurs à impact, afin de concevoir des modalités d'investissements et de s'entendre à leur sujet.

6. Raison de l'adjudication sans mise en concurrence

MaRS est le seul centre d'innovation mondial qui offre un modèle intégré de services dans les domaines de l'investissement à impact, l'analyse des mégadonnées et les « laboratoires de solutions ». L'Agence de la santé publique nécessite trois éléments particuliers offerts uniquement par MaRS dans le contexte canadien : des données ouvertes, des obligations à impact social et un changement à l'échelle des systèmes.

Fondé en 2000, MaRS est un organisme de bienfaisance enregistré et indépendant voué à l'augmentation de la prospérité économique et sociale au moyen du plein potentiel offert par l'innovation. Situé au croisement des secteurs de l'entreprise, de la petite entreprise, des infrastructures essentielles, des milieux universitaires et de la recherche, MaRS occupe une place de choix pour le rassemblement des partenaires et des connaissances issus de ces secteurs. En outre, MaRS favorise la collaboration et la convergence des idées, faisant ainsi fortement progresser l'innovation et générant des répercussions. Aujourd'hui, MaRS représente la plus forte grappe d'innovations au Canada. L'entreprise sert de modèle à l'échelle mondiale pour propulser l'innovation et l'entrepreneuriat.

MaRS est la seule organisation au Canada capable d'entreprendre avec succès le travail de consolidation et d'avancement des démarches de l'Agence, qui cherche à tirer profit de l'innovation sociale et du financement social – entre autres – pour accroître les répercussions de son travail. MaRS est reconnue internationalement à titre de chef de file dans ces domaines; elle est largement reconnue comme un catalyseur d'innovation et d'entrepreneuriat dans bon nombre de secteurs.

7. Accords commerciaux et justification de l'appel d'offres restreint ou Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones

Cet approvisionnement est assujéti aux accords suivants :



- L'Accord sur le commerce intérieur (ACI)
- L'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC)/Exemption applicable en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain :

B503 – Études médicales et sanitaires

- L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)
- L'Accord de libre-échange Canada-Chili (ALÉCC)
- L'Accord de libre-échange Canada-Colombie et l'Accord de libre-échange Canada-Pérou.

Justification pour un appel d'offres restreint :

d) lorsqu'une seule personne est en mesure d'exécuter le travail

8. Droit à la propriété intellectuelle

Toute propriété intellectuelle est dévolue à l'entrepreneur.

9. Durée du contrat proposé

Le contrat entrera en vigueur à la date d'adjudication du contrat et durera 24 mois.

10. Valeur estimée du contrat proposé :

La valeur totale estimée du contrat proposé ne doit pas dépasser 400 000 \$, ce qui inclut les frais de déplacement et de subsistance (s'il y a lieu), et toutes les taxes applicables.

11. Date limite et heure de clôture

La date et l'heure de clôture pour accepter les Énoncés de capacités sont le 26 juin 2015, à 14 h (HNE).

12. Personne-ressource

Toutes les demandes de renseignements doivent être transmises par courrier électronique à :

Joan Anthony

Agente, Centralisation de l'approvisionnement et des contrats

Santé Canada/Gouvernement du Canada

613-410-6486

Joan.anthony@hc-sc.gc.ca